

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

Séance du LUNDI 27 MARS 2023

Le 27 mars 2023 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 21 mars 2023 – Nombre de membres 29 – Présents 24

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, DIARD Françoise, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle,
GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier,
ETOURNEAU Patrice, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle,
LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, MARTIN Denis, MOGUET Françoise, THIBAULT Jean-Paul, conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : Néant.

Absents excusés : SIMON Emmanuel,

Absents : ALLARD Mickaël, DUPUIS Virginie, FRESNEAU Eric, RENAULT Alexandra

Secrétaire de Séance : GUÉRY Louis.

DCM N° 2023 –044 : ADHESION 2023 A L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE M&L

Monsieur le Maire propose d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de Maine et Loire.

Une cotisation de 200,00 €, établie selon le nombre d'habitants de la commune adhérente, serait due pour cette année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de Maine et Loire pour 2023.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet du Maine-et-Loire et ampliation transmise à Monsieur le Président de l'Association des Maires Ruraux de M&L et à Monsieur le Trésorier de BAUGE EN ANJOU

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN

